



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 97 (1997), p. 269-292

Christiane Ziegler, Jean-Pierre Adam, Guillemette Andreu-Lanoë,
Catherine Bridonneau, Marc Étienne, Guy Lecuyot, Marie-Françoise de
Rozières

La mission archéologique du musée du Louvre à Saqqara. Résultats de quatre
campagnes de fouilles de 1993 à 1996.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kažnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ???? ?? ?????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

La mission archéologique du musée du Louvre à Saqqara

Résultats de quatre campagnes de fouilles de 1993 à 1996

**Christiane ZIEGLER, Jean-Pierre ADAM, Guillemette ANDREU,
Catherine BRIDONNEAU, Marc ÉTIENNE, Guy LECUYOT,
Marie-Françoise de ROZIÈRES**

COMMENCÉE au printemps 1991, la mission archéologique du Louvre à Saqqara a pris, à partir de la saison 1993, une importance chaque année grandissante, dont nous exposons les résultats dans ces lignes, souhaitant ainsi révéler brièvement les données nouvelles concernant ce secteur de la nécropole de Saqqara¹.

Rappelons que le propos initial de cette fouille était de retrouver la localisation exacte de la chapelle du mastaba d'Akhethetep, vendue à la France en 1903 par le Service des antiquités d'Égypte et exposée depuis dans les salles du musée du Louvre. Préparant la publication de ce monument², Christiane Ziegler souhaitait en retrouver précisément le contexte archéologique, sur lequel les archives du musée étaient quasiment muettes et dont on savait seulement qu'il se situait au nord de la chaussée d'Ounas, « à quelques centaines de mètres à peu près de l'angle sud-est de la pyramide de Djéser » selon Petrie et Murray³. On le savait en outre accolé au mastaba E 17 de la publication de Mariette⁴, malheureusement enfoui sous

Depuis la première mission, en 1991, la fouille est dirigée par Christiane Ziegler, conservateur général, chargée du département des Antiquités égyptiennes au Louvre (DAE). Jean-Pierre Adam (architecte, archéologue, CNRS) et Guillemette Andreu (égyptologue, archéologue) la secondent. Catherine Bridonneau est documentaliste au DAE et a été plus spécialement chargée de l'étude des vestiges de la nécropole de Basse Époque. Marc Étienne, conservateur au DAE, a travaillé à partir de 1995 sur un secteur important des niveaux coptes. Guy Lecuyot (architecte, archéologue, UMR 126 du CNRS) étudie la céramique. Marie-Françoise de Rozières est restauratrice au DAE et assure la protection et la conservation des objets et monuments mis au jour sur le chantier. Outre les auteurs de cette contribution, la mission a bénéficié pendant ces années du concours de Catherine Adam-Talentino (dessinatrice), Véronique Larroche (des-

sinatrice au DAE), Jean-Luc Bovot (archéologue au DAE), Christian Décamps (photographe à la direction du Patrimoine, ministère de la Culture) et Denis Rebond (photographe). Chaque mission dure environ quatre semaines et emploie plus d'une centaine d'ouvriers. Sur le terrain, le travail nous a été grandement facilité par nos collègues et collaborateurs du Conseil suprême des antiquités : MM. Gamal Salem, Chaaban Ahmed et Nur el-Din, inspecteurs à Saqqara, et M. Mohammed Hagrass, directeur du site de Saqqara. Le D^r Zahi Hawass, directeur de la zone Giza-Saqqara, nous a toujours accueillis dans les meilleures conditions. Il nous est agréable de remercier le secrétaire général du Conseil suprême des antiquités pour sa collaboration. L'Ifao nous apporte chaque année un soutien précieux et infaillible, grâce à la bienveillance de son directeur, le P^r Nicolas Grimal. Que tous trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

1 Les résultats des missions 1991 et 1992 ont été publiés dans *La Revue du Louvre*, 1993, fasc. 2, p. 13-24. Les missions suivantes ont été brièvement résumées dans les *Orientalia* : cf. J. LECLANT, G. CLERC, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan » *Orientalia* 63/4, 1994, p. 380 ; *id.*, *Orientalia* 64/3, 1995, p. 260 et fig. 19 ; *id.*, *Orientalia* 65/3, 1996, p. 271 sq. et fig. 21. Pour les résultats de la campagne 1997, on peut se reporter à la communication de G. Andreu et Chr. Ziegler, « 5 campagnes de fouilles à Saqqara 1993-1997 » *BSFE* 139, p. 5 sq.

2 Chr. ZIEGLER, *Le mastaba d'Akhethetep, une chapelle funéraire de l'Ancien Empire*, Paris, 1993.

3 W.M.FI. PETRIE, M.A. MURRAY, *Seven Memphite Tomb Chapels*, Londres, 1952, p. 7 sq. Les copies publiées dans cette édition datent de 1903.

4 A. Mariette, *Les mastabas de l'Ancien Empire*, Paris, 1889, p. 421 sq. ; cf. PM III² /2, p. 633 sq.

les sables depuis le début du XX^e siècle. Au terme de quatre campagnes de fouilles, l'emplacement exact du mastaba du Louvre a été identifié sur le terrain et les travaux archéologiques ont dégagé un secteur d'Ancien Empire de grande envergure, caractérisé par des vestiges architecturaux monumentaux, dont la surface et l'état de conservation sont dignes des plus grands mastabas du site.

Notre zone archéologique fait environ 7000 m² et se présente comme un carré, situé immédiatement au nord de la chaussée d'Ounas, non loin de la section de cette chaussée où la toiture a été remontée [fig. 1 et 2]. Entre le niveau du sol actuel, qui est approximativement celui de l'entrée dans le complexe de la pyramide de Djéser et le niveau du sol du mastaba d'Akhethetep, on constate un dénivelé d'environ 10 mètres. Ce secteur a été fortement perturbé par les fouilleurs du XIX^e et du début du XX^e siècle, qui cherchaient, sans égard pour les couches supérieures, les vestiges d'Ancien Empire. Aussi ne peut-on fournir pour les niveaux d'occupation copte et du premier millénaire avant J.-C. que des renseignements et des plans partiels, car ces niveaux ont été démolis ou tranchés massivement par endroits. Ainsi, toute la zone centrale de notre secteur montrait un remplissage de sable éolien totalement vierge, qui trahissait une destruction à cet endroit des constructions d'époque copte, dont l'unité et la cohérence sont définitivement perdues.

■ 1. Les niveaux coptes

En dépit de ces destructions, l'intérêt des vestiges coptes reste précieux, tant par les vestiges architecturaux que par la qualité des objets mis au jour. Trois secteurs ont pu être dégagés, de part et d'autre de la trouée centrale.

Le secteur nord-est et le secteur sud-est [fig. 3], fouillés en 1994-1995, ont révélé des vestiges d'urbanisation, de nature apparemment différente. Le secteur nord-est était le plus spacieux : un vestibule dallé de pierre calcaire et doté d'un pilier central semble séparer deux rangées de maisons en vis-à-vis. Les pierres du sol sont souvent remployées dans des blocs d'époque pharaonique, dont certains sont encore inscrits. Un fin mortier de plâtre couvrait le sol de l'une de ces maisons ; tous les murs, en brique crue, sont conservés sur une hauteur de 30-40 cm. Près de l'entrée de la maison F se trouvaient au sol des fragments épigraphiques en copte, dont un linteau inscrit au nom des Apa Jeremia, Apa Enoch et Apa Amoun [fig. 4]. La pièce L comportait un silo à grains. À l'extérieur, côté nord, un dépôt d'ordures a révélé des reliefs de nourriture (tête de cheval, œufs, plumes d'oiseaux, graines) ainsi que du mobilier en bois. Dans ce secteur, on mit au jour également de nombreux galons de lin et de laine, des fragments de tissus en lin ornés de médaillons à décor animalier et des papyrus rédigés en copte et en arabe.

Le secteur sud-est fait apparaître des vestiges isolés, cernés au sud par la chaussée d'Ounas dont le déblaiement en 1964 a arasé les ruines coptes et au nord par le remplissage de sable éolien dû aux excavations faites aux XIX^e-XX^e siècles. Cependant la hauteur conservée des murs (80 cm environ), la qualité de l'enduit parfois peint recouvrant les murs et l'état de

conservation des vestiges architecturaux encore en place (seuils en pierre, chapiteaux sculptés, pilastres géminés) [fig. 5] nous ont incités à choisir ce secteur pour le préserver, cherchant ainsi à présenter sur le site un témoin de cette époque et de cet habitat. Deux maisons, séparées par une cour, composent ces vestiges. La maison la plus au sud possède deux escaliers en pierre qui conduisaient soit à une terrasse soit à un étage. Le sol et les murs de la pièce II étaient recouverts d'un fin mortier blanc, le mur sud étant orné de sept croix peintes en rouge. Une plinthe rouge courait le long des murs sur une hauteur de 20 cm. Dans l'une de ces maisons se trouvaient un silo à grains et une cuisine qui conservait encore des restes de nourriture : arêtes de poissons, noix, grenades, figes, feuilles de laurier, oignons, épis de céréales. Dans un angle de la pièce VI un dépôt abondant et divers a livré de nombreuses pièces de vannerie, dont certaines complètes, ainsi que des outils en bois pour le tissage, des clés en bois, de la nourriture et d'autres fragments de papyrus rédigés en copte et en arabe. Le papyrus le plus important de ce lot est de loin le sauf-conduit émis par la chancellerie d'Al-Fustat en faveur de la communauté copte qui résidait dans ces lieux. Ce document est daté du mois de Ramadan, an 133 de l'Hégire, soit en avril 751 de notre calendrier. Il apporte des informations précieuses sur l'histoire des relations entre les chrétiens de Saqqara et les nouveaux conquérants arabes⁵.

En 1995 et 1996 ces bâtiments ont fait l'objet d'une restauration, que nous avons voulue lisible et discrète. Les murs ont tous été repris par un maçon qui, sous notre direction, les a consolidés par l'adjonction d'une couche de brique crue moderne, liée par un ciment de brique pilée, de sable et de chaux. Les peintures ont été fixées au Primal.

Contrairement aux vestiges des secteurs nord-est et sud-est dont il vient d'être question, ceux du secteur ouest [fig. 6] dont la fouille a débuté en 1996 présentent la particularité d'avoir été utilisés de façon continue pendant au moins quatre siècles. Plusieurs phases d'occupation ont pu être mises en évidence permettant ainsi de rattacher à une chronologie relative générale du site les autres vestiges coptes que les travaux de déblaiement de nos prédécesseurs ont perturbés. Par ailleurs le front sud de la fouille de ce secteur a permis d'obtenir une stratigraphie générale du site couvrant quatre millénaires.

Construites directement sur du sable d'abandon ancien, les plus anciennes constructions de la zone ouest présentent les mêmes caractéristiques que les bâtiments du secteur sud-est. De grandes pièces, dont les seuils en calcaire sont souvent constitués de blocs pharaoniques, possèdent une architecture soignée avec d'épais murs de briques crues à l'appareillage soigné et aux chaînages en calcaire. Préservées sur une hauteur d'environ 80 cm, les faces internes étaient recouvertes d'enduits peints de couleur rouge ou grise avec, pour certains, des motifs de croisillons ou de végétaux stylisés. Il s'agit cependant de structures d'habitat qui étaient reliées à leurs homologues du sud-est par un escalier compensant ainsi la déclivité du terrain.

Ce premier noyau daté autour du VII^e siècle a été remanié en utilisant les murs existants. Des adjonctions de pièces périphériques se sont opérées alors que les grandes pièces étaient

5 Cf. Y. RAGAB, *AnIsI* 31, à paraître.

cloisonnées et divisées en unités plus petites et certains accès bouchés ; cette phase d'occupation a livré un abondant matériel en rapport avec la vie quotidienne : navettes, quenouilles, peignes à carder, pesons de métier à tisser avec fragments de tissus décorés, paniers, filets de pêche, selles d'âne. L'une de ces pièces a livré en contexte de rejet un nombre très abondant de fragments de papyrus coptes parmi lesquels des pièces comptables et des lettres avec leur sceau de terre crue estampé dont l'un représentait une Annonciation.

À cet état succède l'installation d'une maison utilisant les murs préexistants comme fondations ou appui. Composée d'une courette comportant une mangeoire et de murets de pierres sèches et de *mouna*, elle comprenait un grand nombre de blocs de remploi coptes en calcaire : fragments de stèles, chapiteaux géminés, bases de pilastres. S'y ajoutait, toujours dans un espace ouvert, une cuisine comportant cinq foyers où furent découverts de nombreux macrorestes : coquilles d'œufs, noyaux de dattes, figues, feuilles de laurier ainsi que des coprolithes utilisés comme combustible.

Ce dernier état des IX^e-X^e siècles a été ravagé par un incendie survenu à l'intérieur de la maison. L'incident a vitrifié la surface d'un des murs et provoqué l'effondrement de l'ensemble, marquant l'abandon définitif de la zone jusqu'à son recouvrement partiel par une dalle de béton au moment des travaux de restauration de la chaussée d'Ounas.

L'étude des constructions coptes mises au jour sur notre chantier de Saqqara a permis de les rattacher au monastère de Saint-Jérémie⁶, situé à une centaine de mètres immédiatement au sud. On peut distinguer deux phases majeures d'occupation. La première est datée autour du VII^e siècle, essentiellement d'après le matériel céramique (cf. annexe I) et correspond à l'apogée du célèbre monastère. La deuxième phase peut être datée des IX^e-X^e (?) siècles et est marquée par une réutilisation et une réaffectation des bâtiments. L'abandon du site vers le milieu du X^e siècle correspond à la désaffectation du monastère, due au déclin du christianisme dans tout le pays.

■ 2. La nécropole des XXVI^e-XXX^e dynasties

Un certain nombre d'inhumations, caractérisées par des sarcophages (23 sarcophages ont été répertoriés dont la plupart en trop mauvais état pour être sauvés, contenant un corps enveloppé de bandelettes ou simplement un squelette, 3 momies ont été retrouvées hors sarcophage) et du mobilier funéraire, ont été identifiées sous les niveaux coptes de la zone fouillée. Il s'agit de sépultures modestes, sans construction de tombe, montrant les sarcophages posés à même le sable. Leur orientation est variable : la tête est à l'ouest, au nord ou même au sud pour de rares exemples.

⁶ J.E. QUIBELL, *Excavations at Saqqara (1907-1908) – The Monastery of Apa Jeremias*, Le Caire, 1909 ; *id.*, (1908-1909, 1909-1910), Le Caire, 1912.

On peut distinguer :

a. Les *fragments de sarcophages*, en bois stucé et peint, principalement des fragments de couvercles. Fragments portant un décor polychrome (rouge, bleu clair et vert pâle) sur fond blanc : deux papyrus accolés dos à dos ; image d'Oupouaout/Anubis couché sur son naos ; restes d'inscription hiéroglyphique (formule d'offrande funéraire) parfois accompagnée de la représentation des quatre fils d'Horus ;

b. Les *masques de sarcophages isolés* (comprenant le visage et le haut de la perruque couvrant le front). Ils sont de deux sortes :

1. En bois peint, stucé ou non. Un exemplaire était recouvert d'une étoffe stucée avant d'être peinte. Le masque, d'une seule pièce, était assemblé par des chevilles sur la planche en bois du couvercle. Parfois les chevilles sont encore visibles. Certains masques ont les chairs de couleur verte, un autre a gardé des traces d'enduit jaune ; les yeux et les sourcils étaient peints en noir et blanc. Dans un cas, il restait autour du visage des fragments de *mouna* qui recouvraient les points de jonction du masque avec le couvercle.

2. En *mouna* peinte ou simplement recouverte d'un enduit beige. Modelés avec plus ou moins de soin, le nez et la bouche sont parfois seulement esquissés. Seuls les yeux et les sourcils sont peints dans la plupart des cas. Un masque dont la partie arrière est plate était fixé, comme les masques en bois, sur le couvercle du sarcophage par des tenons : quatre trous de mortaises sont visibles en surface. L'argile utilisée pour modeler ces masques était plus ou moins fine, contenant parfois une importante quantité de fragments végétaux.

c. Les *sarcophages momiformes* avec boîte à pieds (élément qui apparaît à la XXVI^e dynastie). On en a trouvé :

1. Entièrement en bois, sans décor peint ni sculpté. Un seul exemplaire bien conservé en bois sain (découvert en 1996) contenait la momie ⁷, d'un jeune homme d'environ 25 ans, dont les causes de la mort sont inconnues. Le couvercle se compose d'une planche centrale plate allant du front aux pieds, sur laquelle étaient fixés par des tenons le masque, les oreilles, la barbe et les deux parties inférieures des retombées de la perruque.

2. En bois avec masque et retombées de la perruque modelés en *mouna*, peint ou non.

3. En *mouna* sur une âme de morceaux de bois : le masque et les retombées de la perruque sont modelés en relief, plus ou moins soigneusement, la couche de *mouna* est épaisse. Certains portent un décor polychrome assez simple sur un fond de couleur blanche ou beige, parfois seul le visage et la perruque sont peints. La décoration est répartie sur certaines zones du couvercle :

– le visage : peint en rose, rouge ou vert ; fond de l'œil peint en blanc, entourage de l'œil, pupille et sourcils peints en noir, la bouche n'est pas peinte ;

– la perruque : les plus simples sont peintes de stries alternées noires et blanches avec une bande rouge bordant la partie inférieure des retombées, ou rouges et bleu clair sur fond blanc ;

⁷ Radiographiée par le D^r et M^{me} R. Lichtenberg que nous remercions de leur collaboration, ainsi que M. Alain Zivie, directeur de la mission archéologique du Bubasteion.

– le buste est couvert plus ou moins largement par le collier-*ousekb* dont le décor géométrique (quadrillage, triangles effilés pointe en bas, gouttes) ou végétal plus ou moins stylisé (pétales, boutons de lotus) est réparti sur plusieurs rangs concentriques ;

– la partie centrale comprise entre la base du collier-*ousekb* et les pieds est décorée par une colonne de hiéroglyphes. L'inscription est peinte en noir ou en bleu sur fond blanc, bordée de lignes rouges, parfois elle peut être bordée de représentations de génies funéraires.

Un sarcophage, découvert en 1996, était complètement enduit de résine assez épaisse par endroits ; seules les chairs du visage étaient de couleur verte avec les yeux peints en noir et blanc [fig. 7].

Le matériel associé à ces inhumations est en général assez pauvre mais il aide à les dater. Citons par exemple des fragments de statue de Ptah-Sokar-Osiris en bois stucé et peint, caractéristique de la Basse Époque et de l'époque ptolémaïque⁸. Le matériel le plus abondant est constitué par les amulettes⁹ en faïence (une seule amulette en bronze représentant Anubis debout) dont certaines apparaissent à partir de la XXVI^e dynastie¹⁰ (couronne blanche ou escalier, taureau Apis ou truie), ou entre la XXII^e et la XXVI^e dynasties (comme les trois variantes d'œil-*oudjat*¹¹) et restent en usage jusque sous la XXX^e dynastie. Près des momies et squelettes on a parfois découvert des perles de résilles funéraires en faïence et, bien sûr, de très nombreux ouchebtis fragmentaires en faïence, avec un pilier dorsal et une base. D'autres ouchebtis ont été trouvés dans les déblais et le remplissage, à tous les niveaux de la fouille.

Les exemples les plus pertinents de céramique provenant de cette couche sont traités dans l'annexe I.

Enfin, quelques fragments de papyrus rédigés en démotique montrent des graphies pré-ptolémaïques¹² et confirment que ce secteur a fonctionné comme nécropole entre la XXVI^e dynastie et la fin de la XXX^e dynastie.

L'impression dominante qui ressort de ces niveaux d'inhumations est qu'il s'agit de sépultures assez pauvres, rappelant celles mises au jour par Quibell autour de la pyramide de Téli à Saqqara¹³, par Schäfer autour de la pyramide de Niouerrê à Abousir¹⁴, par M. Basta à Saqqara non loin de la maison de Mariette¹⁵ ou encore celles de l'Anubieion, récemment fouillé par l'E.E.S.¹⁶.

8 M.J. RAVEN, « Papyrus-Sheaths and Ptah-Sokar-Osiris Statues », *OMRO* 59-60, Leyde, 1978-1979, p. 251-296.

9 57 amulettes dont : colonnette-*ouadj*, pilier-*djed*, couronne blanche, escalier ; divinités (Thot, Thoueris, Anubis, Amon-Min, Bes, Chou-Heheh, Patèque) ; animaux (mouche, truie) ; œil-*oudjat* (décor incisé sur une ou deux faces, sourcil et pupille en relief peints en noir, détails en relief et peints en noir).

10 Cf. W.M.FI. PETRIE, *Amulets*, Londres, 1914, p. 42 pour Anubis, p. 17 sq. pour la couronne blanche, p. 14 pour l'escalier, p. 44 sq. pour Apis ;

G.T. MARTIN *et al.*, *op. cit.*, p. 27-29 donne comme datation pour des amulettes similaires la période allant de la XXVII^e à la XXX^e dyn.

11 Cf. C. MÜLLER-WINKLER, *Die Ägyptischen Objekt-Amulette*, *OBO* 5, Fribourg, 1987, p. 131-171.

12 Renseignement dû à M. Chauveau, directeur d'études à l'EPHE, IV^e section.

13 Cf. J.E. QUIBELL, *Excavations at Saqqara (1905-1906)*, Le Caire, 1907, p. 8-12 ; J.E. QUIBELL, A.G.K. HAYTER, *Excavations at Saqqara - Teti Pyramid, North side*, Le Caire, 1927, p. 3-5 et pl. VI.

14 H. SCHÄFER, *Priestergräber und andere*

Grabfunde vom Ende des Alten Reiches bis zur griechischen Zeit vom Totentempel des Ne-User-Rê, Leipzig, 1908, p. 111-129.

15 M. BASTA, « Preliminary Report on the Excavations at Saqqara (1964) and the Discovery of a Tomb from the 5th Dynasty », *ASAE* LXIII, 1979, p. 31-50.

16 Cf. L. GIDDY, H. SMITH, P. FRENCH, *The Anubieion at Saqqara II. The Cemeteries*, 1992, chap. 4 et 5, p. 45-78.

■ 3. Les vestiges d'Ancien Empire et le complexe funéraire d'Akhethetep

Situé à près de dix mètres de profondeur par rapport au sol actuel, le niveau Ancien Empire a été atteint en 1993. Un tel dénivelé, conjugué à la présence des niveaux coptes que nous souhaitons partiellement préserver, nous impose d'aménager la fouille en gradins. Pensant que l'extraction de la chapelle du Louvre avait nécessairement détruit les niveaux coptes, nous avons en priorité porté nos efforts sur les zones qui présentaient un remplissage de sable apparemment vierge.

Le complexe funéraire d'Akhethetep se décompose en quatre monuments juxtaposés, dont la distinction peut être établie par leur chronologie relative [fig. 8].

3.1. Le mastaba d'Akhethetep A

Le plus anciennement construit, attribuable au personnage dont la chapelle est actuellement au Louvre, ce mastaba n'est connu que par deux de ses côtés, partiellement dégagés, et révélant le seul angle sud-est distant de 19 m de la chaussée d'Ounas. Le parement méridional partiellement démantelé, présente un fruit de 11°30' avec la verticale et son point le plus haut est à la cote + 266¹⁷, soit 5,89 m au-dessus du sol de la chapelle A. Cette cote haute étant prise sur la face d'attente d'une assise, la hauteur totale minimale serait au moins d'une assise supplémentaire : celle de l'assise de couronnement, normalement caractérisée par un angle arrondi, et dont aucun élément n'a été retrouvé à ce jour. Les hauteurs d'assises étant en majorité voisines de 52 cm, soit environ une coudée, on pourrait, très arbitrairement, proposer une hauteur totale minimale voisine de 6,40 m. Sur le côté est, le point le plus élevé est actuellement à la cote de + 122,5, soit à 4,42 m au-dessus du sol. Outre l'intention de régularité dans les hauteurs, ce premier édifice se caractérise par l'emploi exclusif du beau calcaire blanc de Tourah pour les blocs de revêtement, et par un traitement fin du ravalement des faces de parement.

Grâce à la cavité, provoquée par le démontage des parements intérieurs décorés de la chapelle du Louvre, il est aisé d'effectuer la lecture structurale du monument. Il apparaît que celui-ci est constitué d'enveloppes successives, dont les parements provisoires possèdent déjà la même inclinaison que le fruit du parement externe. Ce constat peut être fait, de part et d'autre des extrémités nord et sud de la chapelle, là où le massif intérieur est visible en coupe, laissant voir, à 1,75 m du nu extérieur, une césure franche dans le remplissage interne, matérialisée par un enduit argileux, formant une ligne parallèle au mur de façade. Ce « parement interne », se retourne à égale distance de la façade méridionale en gardant le même éloignement. C'est dans ce volume intermédiaire, que fut creusée la fosse dans laquelle furent jetés un rouleau de porte et deux statues d'Akhethetep [fig. 9].

¹⁷ Les niveaux de la fouille sont pris par rapport à un zéro archéologique marqué sur une dalle de la chaussée d'Ounas.

La qualité des statues qui avaient gardé de nombreuses traces de polychromie permet de douter que ce dépôt date des travaux de déblaiement par Bénédite, qui sans doute les aurait également achetées en même temps que le mastaba. Cependant les cassures des statues, au niveau des têtes par exemple, sont fraîches et laissent supposer un enfouissement récent. Les quelques éléments de céramique qui se trouvaient sous ce dépôt sont caractéristiques de l'époque copte.

Ces deux statues ¹⁸ sont exécutées dans du calcaire parcouru de petits filons de calcite et sont revêtues d'une abondante polychromie : ocre rouge pour les parties du corps laissées découvertes, ocre jaune pour certains détails du costume, noir pour les socles inscrits. Leur taille est exceptionnelle pour des statues de particulier ; en se référant à des œuvres intégralement conservées, on peut estimer leur hauteur originelle à près d'un mètre. Leur exécution en est particulièrement soignée. La première statue figure Akhethetep assis sur un siège cubique dont le dossier haut et étroit monte jusqu'au niveau des épaules. Sur le plat du socle, une inscription mentionne le nom du personnage qui porte les titres d'*imâ-a*, de prêtre ritualiste et de secrétaire de la maison du matin. Il est vêtu d'un pagne uni et d'un baudrier qui s'enroule en diagonale autour du torse. Cet attribut spécifique du prêtre ritualiste est très rarement figuré dans la statuaire. La seconde statue, malheureusement anépigraphie, est encore plus originale [fig. 10]. Elle représente un personnage debout, le corps gainé dans une peau de félin dont les ocelles peintes sont encore visibles. Au niveau de la poitrine, deux écussons s'enlèvent en fort relief flanquant une tête de déesse Bat d'où s'échappent des rangs de perles. Une écharpe ornée d'un nœud retombe sur le devant.

La vision en coupe, donnée par l'entonnoir de démontage de la chapelle, donne une image très claire des matériaux de construction et de leur juxtaposition. Dans la plupart des mastabas voisins, le massif de remplissage, constitué comme ici d'un empilement sommaire de blocs de calcaire local, très grossièrement équarris, est retenu par un double parement extérieur, le premier en gros blocs de calcaire jaune, bien taillés, empilés suivant une disposition en degrés et le second, formé d'assises régulières de calcaire blanc à parement lisse ¹⁹. Dans le mastaba d'Akhethetep, le parement de calcaire blanc est directement appuyé sur le massif de remplissage, sans l'intermédiaire destiné, en principe, à lui donner une meilleure stabilité. Malgré cette absence, il est aisé de constater que la taille fine des pierres de Tourah, et leur parfait assemblage, ont assuré aux assises une régularité de parement dans laquelle aucun affaissement ne peut être décelé, ni sur la façade sud, connue sur 9 m seulement, ni sur la façade orientale, déjà dégagée sur une trentaine de mètres.

Les seules irrégularités notables sur les parements de ce grand mastaba consistent en rebouchages d'éclats, provoqués le plus généralement dans les angles des blocs, par le bardage ou parfois dus à des faiblesses naturelles dans la roche. Ces reprises sont faites à l'aide de

18 Pour une étude complète, cf. C. ZIEGLER, « Les statues d'Akhethetep, propriétaire de la chapelle du Louvre », à paraître dans *RdE* 48, 1998.

19 Les parements de calcaire de ces mastabas ont

aujourd'hui disparu, mais leur existence initiale est attestée par leur assise de soubassement demeurée en place ; cf. D. ARNOLD, *Building in Egypt*, Oxford, 1991, p. 148-153.

bouchons de pierre soigneusement encastrés dans une cavité régularisée ou par un bourrage au plâtre lissé en surface.

Les joints d'assemblage, suivant une habitude très systématique, sont rarement verticaux et rarement orthogonaux au parement dans leur profil interne, de même que quelques décrochements, eux aussi très courants, sont visibles dans l'alignement horizontal des assises ²⁰.

On note, dans l'ébrasement extérieur de la porte de la chapelle, de part et d'autre de cet ébrasement et dans le passage intérieur, un traitement privilégié de la pierre ayant reçu sur ces surfaces un égrissage extrêmement fin. Des marques et des graffiti sont visibles. Des graffiti sont incisés sur la moitié sud du parement près de l'accès à la chapelle (vache, canidés, bateaux stylisés) ainsi que dans le passage de l'entrée (huppés, gazelle, arrière-train de félin). Les marques tracées à la peinture rouge sont situées au revers des blocs de parement. Deux d'entre elles mentionnent le nom et un des titres du propriétaire du mastaba : « le prêtre de *Heka Akhethetep* ». L'une mentionne une date sans indication d'une année ²¹.

L'entrée de la chapelle [fig. 11] s'ouvre à 6,50 m de l'angle sud-est du mastaba, et conduit, après un passage de 1,94 m à la pièce elle-même, dont les parements ont heureusement conservé leur première assise, délaissée par les fouilleurs de 1903 en raison de son absence de décor. Cette préservation permet de connaître, et de vérifier avec précision les dimensions en plan de cet espace, large de 1,60 m (3 coudées) et long, dans le sens nord-sud, de 4,22 m (8 coudées).

C'est au pied de cette assise interne de la chapelle que se perçoit l'assiette de fondation de l'édifice, consistant simplement en une arase, opérée sur la roche en place, coïncidant précisément avec le niveau du sol naturel en cet endroit. Il n'est nullement exclu de penser que, en d'autres secteurs, le profil différent du sol naturel n'ait obligé à assurer des fondations bâties sur une certaine profondeur.

Le puits funéraire, mentionné comme trouvé vide par Bénédite, mais non localisé par lui, doit être reconnu dans l'amorce de cavité, de plan sensiblement carré, entourée d'une maçonnerie sommaire, large d'environ 2,50 m, ouverte à une dizaine de mètres du parement méridional et à 7 m environ du parement est. Le remplissage de cette cavité est actuellement composé, au moins dans son niveau supérieur, de sable pur.

Une loge rustique, découverte à l'ouest de la chapelle et dont le sol apparent est situé 3,40 m plus haut que le sol de cette dernière, présente trois murs et une couverture de dalles, conservée sur une longueur de 1,70 m. Cette cavité, aménagée dans le massif du mastaba, d'abord interprétée comme le départ du puits funéraire, semble, compte tenu de sa situation, être le vestige possible d'une tombe tardive installée dans le monument après l'abandon et l'ensevelissement de celui-ci.

²⁰ D. ARNOLD, *op. cit.*, p. 155; S. CLARKE, R. ENGELBACH, *Ancient Egyptian Construction and Architecture*, New York, 1990, p. 106-108.

²¹ Ces observations ont été faites sur les parties accessibles du noyau de la structure.

3.2. La cour et la chapelle B

Le second monument de l'ensemble, en chronologie relative, est identifié par la cour rectangulaire ouverte contre l'angle sud-est du premier mastaba, et dont le mur méridional vient prendre appui en le prolongeant sur l'extrémité du mur de sa façade sud.

Édifié entièrement en calcaire grossier, ce monument n'offre pas la même régularité d'appareil ni le même soin dans la taille et le ravalement. Les hauteurs d'assises, plus réduites, oscillent entre 0,33 m et 0,45 m, et de nombreux blocs conservent encore leur bossage rustique de parement.

Cette cour, mesurant 2,89 m du nord au sud et 3,64 m d'est en ouest (5,5 × 7 coudées), est accessible de l'extérieur par une porte ouverte dans sa paroi méridionale. Il apparaît donc que la construction de ce nouvel édifice voyait transiter l'accès à la chapelle d'Akhethetep par cette cour pouvant servir de lieu d'offrandes. Dans cette cour, le long de la façade extérieure est du mastaba, fut mis au jour un dépôt aménagé de vingt-cinq bassins destinés à des offrandes [fig. 12]. Serrés les uns contre les autres, parfois sur deux niveaux, et encastrés dans une maçonnerie rudimentaire de brique et de *mouna*, ces bassins, de petite taille (de 8 cm × 13 cm à 18 cm × 21 cm) sont parfois inscrits au nom d'un « serviteur du ka », suivi du nom propre du prêtre²². On peut en conclure que ce dépôt est un témoignage en trois dimensions du service d'offrandes posthume effectué par le personnel funéraire d'Akhethetep, tel qu'on le voit en deux dimensions sur les registres de sa chapelle. Ce type de dépôt de tables d'offrandes ou de bassins à libations est bien connu, à Saqqara, dans un contexte royal, devant les mastabas ou pyramides de reines²³ mais plus rare devant une chapelle de particulier²⁴.

Une seconde porte, percée dans le mur est, communique avec un volume non fouillé C, qui pourrait être une pièce ou une autre cour, permettant de se rendre vers la chapelle D, découverte en 1993.

Une petite fenêtre, ouverte à 2,96 m du sol dans le mur nord de la cour, donne le jour à une autre chapelle B, dont le couloir d'accès est ouvert exactement dans l'axe de l'entrée de la chapelle d'Akhethetep. Cette chapelle, plus exiguë que la première (1,30 m × 3,15 m soit 2,5 × 6 coudées), possède une niche axiale, profonde de 0,79 m et large de 1,00 m, munie d'une table de pierre encastrée dans laquelle sont creusées trois cavités circulaires, pouvant servir de support à des vases ou de récipient à des offrandes [fig. 13]. Cette niche et son retour avec le mur est de la chapelle sont enduits de plâtre sans la moindre trace de décor. Enfin, deux dalles de couverture de ce volume sont demeurées en place, l'une sur la partie méridionale ; l'autre, brisée en son milieu, recouvrait la niche²⁵.

²² La publication de ce matériel a été confiée à G. Andreu.

²³ Devant les portes des pyramides de reines à Saqqara-Sud par exemple : cf. J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 61/3, 1992, p. 247 et fig. 23-24 ; *id.*, *Orientalia* 62/3, 1993, p. 209 et fig. 14, 20-21.

²⁴ Voir G. JÉQUIER, *Fouilles à Saqqarah. Le monument funéraire de Pépi II*, t. III, Le Caire, 1940, p. 54 et 75, fig. 51-55 et 76-82.

²⁵ À la fin de la campagne de 1996, un second fragment de dalle, trouvé à proximité, fut placé en

couverture complémentaire de la niche, les deux blocs étant étayés par un poteau de bois vertical.

Des marques²⁶ tracées à l'aide d'un pinceau épais à la peinture allant de l'ocre rouge vif à l'orangé sont également présentes sur les blocs de la chapelle B à partir de la quatrième assise. Le mur ouest percé de la fenêtre comprend des marques sur toutes les assises. Ces marques sont situées sur les faces apparentes des blocs qui ont été ravalées pour la plupart et destinées à recevoir un enduit. Ces marques se composent de signes géométriques ou figurés (barques, tête de bovidé stylisé). L'une d'elle comporte l'indication d'une quantité ou d'une date.

La façade de la chapelle B possède une paroi verticale, comme celles de la cour, et occupe une longueur assez précise de 10 coudées (5,27 m) puis marque un retrait de 0,80 m pour se raccorder à un long mur parallèle au mur est du mastaba d'Akhethetep. Au-delà de ce retrait on a donc un couloir de 1,55 m à 1,60 m de large, soit 3 coudées²⁷, constituant une « rue » de séparation entre les deux mastabas.

Il convient de noter que l'état actuel de la fouille, en dépit de la juxtaposition étroite de la petite chapelle B et du long mur la prolongeant vers le nord, ne permet pas encore de singulariser ou d'unir avec certitude ces deux structures.

Le secteur de la chapelle B a livré un matériel important. Une troisième statue [fig. 14] également acéphale et présentant des épaufrures anciennes, fut découverte au-dessus de cette chapelle B (plan 96), au niveau + 100. Celle-ci avait vraisemblablement été découverte puis négligée par Bénédite, en raison de ses manques. En effet, non loin d'elle furent trouvés des morceaux de journaux de l'époque de Bénédite (1903). Le personnage est assis en tailleur sur un socle semi-circulaire. Les bras ont disparu ; seul demeure un fragment de la main droite tenant l'extrémité d'un papyrus posé sur les genoux et la trace de la main gauche. Il ne s'agit pas ici d'un écrivain mais d'un homme lisant. L'inscription gravée sur le socle nous en donne l'identité : « l'*imâ-a*, l'ami unique, Akhethetep ».

Trouvé dans une couche archéologique scellée, une dizaine de centimètres au-dessus du sol, dans la chapelle cruciforme de la pièce B, un fragment de papyrus²⁸ présente des caractéristiques morphologiques et paléographiques analogues à d'autres papyri de l'Ancien Empire. Il s'agit d'une pièce administrative où il est question de répartition de prêtres *ouab* et d'un décompte, avec la mention de l'offrande divine du pharaon Izézi. Une entrée écrite à l'encre rouge surmonte une ligne à l'encre noire : elles font, toutes deux, référence à une comptabilité de surfaces de terrain. Un tel document peut venir conforter l'hypothèse de la présence d'un bureau d'administration de la nécropole au sein du complexe de Djoser situé à une centaine de mètres de notre secteur, vers le nord.

26 Leur étude a été confiée à M. Étienne.

28 Son étude a été confiée à M. Étienne.

27 Il est aisé de noter, dans ces différentes constructions, la grande netteté métrologique, évitant les fractions de l'unité de mesure employée.

3.3. La chapelle anépigraphhe D

Le troisième monument, lui aussi en réalité difficile à isoler du précédent, est représenté par la chapelle anépigraphhe D découverte en 1993 et dont l'entrée s'ouvre dans un mur de parement regardant l'est, distant d'une dizaine de mètres de la façade ouest de la petite chapelle B ²⁹. On peut simplement noter que le niveau de seuil de la chapelle D est situé 0,70 m plus haut que celui de la chapelle d'Akhethetep ; cette différence de niveau n'implique nullement une absence de relation puisqu'on a vu que la pièce (ou cour) C, pouvait autoriser un passage vers cette chapelle dont l'entrée, conformément à la règle, se devait d'ouvrir vers l'est.

3.4. La chapelle du mastaba E 17

C'est le petit mastaba E 17 dans la publication de Mariette qui constitue le dernier élément chronologique de ce vaste ensemble. Son édification, postérieure à l'achèvement des monuments précédents, est parfaitement attestée par le fait que ses structures viennent prendre appui en partie contre le mur méridional du grand mastaba de calcaire blanc et en partie contre le mur méridional de la cour. Connue seulement par les copies de Mariette et de Murray ³⁰, cette petite chapelle qui appartient « au chef des prophètes de la pyramide d'Ounas, Akhethetep » fera l'objet d'une publication nouvelle, qui mettra en valeur l'extrême qualité de son décor sculpté. La présence du cartouche du roi Ounas [fig. 15] donne ici un *terminus post quem* : il est contemporain de ce règne ou immédiatement postérieur.

Seul le côté est de ce monument est connu dans sa longueur, fort modeste puisqu'elle ne dépasse guère 5 m. Le mur en retour, parallèle à la chaussée d'Ounas, n'est actuellement dégagé que sur une faible section, car au-delà de 6 m ce mur disparaît sous le sable. Contrairement aux autres édifices de l'ensemble, ce dernier mastaba montre une grande négligence tant dans le choix des matériaux, que dans leur taille ou leur juxtaposition, témoignant vraisemblablement d'une période moins faste, ou d'une perte de notoriété du constructeur, un autre Akhethetep, probablement petit-fils de l'Akhethetep du Louvre.

À cette modicité de volume du monument correspond la modicité de la chapelle, dont la surface au sol n'occupe que 1,08 m sur 1,80 m (2 × 3,5 coudées). La nature des parois de cette petite salle traduit parfaitement l'économie et la rusticité structurelles : la zone basse des murs est montée en blocs de calcaire grossier tandis que, sur les trois côtés conservés en totalité, les surfaces décorées sont en beau calcaire blanc. On remarque cependant que ces pierres sont de simples dalles levées de faible épaisseur, maintenues par la compression de la dalle de couverture, et derrière lesquelles on trouve un simple empilage de matériaux de remplissage. Ainsi, la stèle fausse-porte occupant toute la paroi ouest est une grande dalle de calcaire blanc, haute de 2,52 m et large de 1,80 m mais n'ayant qu'une épaisseur de 0,27 m. Paradoxalement, l'un des jambages décorés du couloir d'accès, retrouvé au sol devant l'entrée, est une pierre massive de calcaire blanc haute de 1,62 m, large de 0,65 m et épaisse de 0,53 m ³¹.

²⁹ Cette imprécision est due au fait que le pied de ce mur en gradins n'a pas encore été dégagé.

³⁰ Cf. *supra* n. 4 et 5.

³¹ Ce gros bloc a été replacé dans sa position

originelle au cours des travaux de restauration générale du monument.

En conclusion, on peut admettre qu'au terme de ces quatre courtes saisons les résultats sont particulièrement encourageants. La mise au jour de l'ensemble du complexe funéraire d'Akhethetep, dont nous ne connaissons actuellement aucun côté sur toute sa longueur, reste notre objectif majeur. La majesté et les proportions de la « rue » dégagée devant la façade est laissent envisager que l'on peut découvrir, en suivant cette façade vers le nord, d'autres monuments, et, pourquoi pas, la chapelle du fils d'Akhethetep, dont on connaît l'existence par sa représentation sur la chapelle du Louvre.

■ Annexes

Annexe I : la céramique (G. Lecuyot)³²

Les poteries, retrouvées dans les couches archéologiques ou provenant des déblais, illustrent bien l'occupation de la zone du mastaba d'Akhethetep³³. Elles correspondent à l'ensemble funéraire de l'Ancien Empire, aux inhumations de Basse Époque et aux installations de l'époque copte.

1. ANCIEN EMPIRE

Trois formes, essentiellement en pâte limoneuse L, peuvent actuellement se rattacher à ce groupe :

coupelle miniature³⁴, « Maidum-bowl »³⁵, « Beer jar »³⁶.

2. BASSE ÉPOQUE

Des poteries souvent complètes ont été découvertes dans l'épaisse couche de sable qui renfermait les inhumations tardives, couche située entre les arases des mastabas de l'Ancien Empire et les fondations des vestiges coptes.

La vaisselle en pâte limoneuse L est plutôt fruste : grands plats ou plateaux³⁷, coupelles³⁸ (certaines inscrites), coupelles à pied³⁹, coupes à fond plat débordant, bols⁴⁰, torches⁴¹, vases ovoïdes à fond pointu, petit col et lèvres en bourrelet⁴², bouteilles cylindriques à fond

³² Une étude plus détaillée de cette céramique doit paraître dans les *Cahiers de la céramique égyptienne*.

³³ Un examen préliminaire de la céramique a été effectué par P. Ballet en 1992. Voir Chr. ZIEGLER, C. ADAM, J.-P. ADAM, J.-L. BOVOT, C. BRIDONNEAU, P. BRIHAYE, D. HARLÉ, M.-F. DE ROZIÈRES, « À la recherche du Mastaba d'Akhethetep : rapport préliminaire de la mission archéologique du musée du Louvre à Saqqara », *RevLouvre*, 1993, fasc. 2, p. 18-19.

³⁴ Pour comparaison, cf. S. MARCHAND, M. BAUD, « La céramique miniature d'Abou Rawash. Un dépôt à l'entrée des enclos orientaux », *BIFAO* 96, 1996, p. 255-288.

³⁵ Pour comparaison, cf. J. BOURRIAU, *Umm el-Ga'ab. Pottery from the Nile Valley before the Arab Conquest*, Cambridge, 1981, p. 52-53 n° 87 ; P. BALLET, « Essai de classification des coupes type Maidum-Bowl du sondage nord de 'Ayn-Asil (Oasis de Dakhla). Typologie et évolution », *CCE* 1, 1987, p. 1-16 et pl. I.

³⁶ Pour comparaison, cf. M. BARTA, « Several Remarks on Beer Jars found at Abusir », *CCE* 4, 1996, p. 127-131.

³⁷ Pour comparaison, cf. P. FRENCH, H. GHALY, « Pottery Chiefly of the Late Dynastic Period, from Excavations by the Egyptian Antiquities Organisation

at Saqqara, 1987 », *CCE* 2, 1991, p. 116-117 n° 76.

³⁸ Pour comparaison, *ibid.*, p. 115 n° 68.

³⁹ Pour comparaison, *ibid.*, p. 114 n° 63.

⁴⁰ Pour comparaison, cf. P. FRENCH, « Late Dynastic Pottery from the Berlin/Hannover Excavations at Saqqara, 1986 », *MDAIK* 44, 1988, p. 83 n° 5 ; P. FRENCH, H. GHALY, *CCE* 2, p. 113 n° 59.

⁴¹ Pour comparaison, cf. P. FRENCH, *MDAIK* 44, p. 84-85 n° 17-18 ; P. FRENCH, H. GHALY, *CCE* 2, p. 123-124 n° 112-115.

⁴² Pour comparaison cf. P. FRENCH, « Preliminary Study of Pottery in Lower Egypt in the Late Dynastic and Ptolemaic Periods », *CCE* 3, 1992, p. 87 n° 17.

arrondi, haut col et lèvre arrondie ⁴³, jarres piriformes à fond plus ou moins pointu, lèvre en bourrelet et petites anses ⁴⁴ [fig. 16], supports de jarre ⁴⁵.

On note la présence de nombreux petits récipients, en pâte marneuse M, pichets ⁴⁶, bouteilles ⁴⁷ et vases Bès ⁴⁸, ainsi que quelques fragments d'amphores de type « phénicien » ⁴⁹ et d'autres provenant du monde méditerranéen ⁵⁰.

3. ÉPOQUE COPTE

Les couches correspondant à l'occupation copte sont celles qui ont livré le plus de céramiques. Nous sommes ici en présence de vaisselle utilitaire. Le matériel en pâte limoneuse L y tient la première place (pots de cuisson – marmites et jattes –, vaisselle fine en pâte limoneuse, bols carénés et décorés, fragments de gargoulettes, de vases fermés et de pots de *norja*) avec un nombre considérable de fragments d'amphores LR 7 ⁵¹. Les tessons décorés sont peu nombreux ainsi que les récipients en pâte marneuse M ⁵². La vaisselle fine (coupelles, coupes et plats) reprend les formes de la sigillée ; à côté de rares traces de vaisselle d'importation on note la présence de fabrications locales : la production en pâte rose d'Assouan R ⁵³ (groupe O et W) semble être la mieux représentée mais on trouve aussi des imitations en pâte limoneuse. Parmi les importations, on note des amphores *Late Roman 1* ⁵⁴ (c'est l'une des formes les plus fréquemment rencontrées sur le site), des amphores *Late Roman 4* ⁵⁵ ainsi que quelques tessons de sigillée nord-africaine.

4. DATATION

Comme on devait s'y attendre, le matériel découvert sur le site est comparable à celui publié par P. French pour la Basse Époque et à celui provenant du monastère de Saint-Jérémie ⁵⁶ pour l'époque copte. Si, pour les périodes les plus anciennes, nous sommes en présence de matériel à vocation funéraire, en revanche, pour l'époque copte nous sommes dans un contexte d'habitat où la céramique correspond à un usage profane marqué par la présence de vaisselle liée à la vie quotidienne.

43 Pour comparaison, cf. J. BOURRIAU, *Umm el-Ga'ab*, p. 81 n° 153 ; P. FRENCH, *MDAIK* 44, p. 81 n° 2 et *CCE* 3, p. 90 n°s 22-26 ; P. FRENCH, H. GHALY, *CCE* 2, p. 119 n° 91.

44 Pour comparaison, cf. J.-P. LAUER et Z. ISKANDER, « Données nouvelles sur la momification dans l'Égypte ancienne, *ASAE* LIII, 1955, p. 170 et fig. 3 ; French, *MDAIK* 44, p. 81 n° 1.

45 Pour comparaison, cf. P. FRENCH, H. GHALY, *CCE* 2, p. 123 n° 110.

46 Pour comparaison cf. J. BOURRIAU, *Umm el-Ga'ab*, p. 81 n° 156 ; P. FRENCH, H. GHALY, *CCE* 2, p. 108 n° 38.

47 Pour comparaison, *ibid.*, p. 109 n° 43 ; pour cette catégorie de récipients signalons aussi des petites bouteilles avec deux trous percés à la base du col, cf. G.T. MARTIN et al., *The Tomb-chapels of Paser and Ra'ia at Saqqara*, Londres, 1985, p. 51-55, pl. 37, n° 24.

48 Pour comparaison, cf. J. BOURRIAU, *Umm el-Ga'ab*, 1981, p. 83 n° 160 (les exemplaires retrouvés dans la nécropole des animaux sacrés à Saqqara sont antérieurs à la XXX^e dynastie).

49 Pour comparaison, cf. P. FRENCH, H. GHALY, *CCE* 2, p. 105 n° 19.

50 Pour comparaison, *ibid.*, p. 101-102 n°s 1, 4 et 6 ; J.-Y. EMPEREUR, A. HESNARD, « Les amphores hellénistiques », *Céramiques hellénistiques et romaines II*, *ALUB* 331, Paris, 1987, p. 59 et pl. 2 fig. 8 (amphore rhodienne ancienne datée du premier quart du II^e siècle av. J.-C.).

51 Ces amphores sont bien attestées en Égypte du V^e siècle au XI^e. cf. M. EGLOFF, *Kellia. La poterie copte. Quatre siècles d'artisanat et d'échanges en Basse-Égypte*, *Recherches d'archéologie copte* III, Genève, 1977, type 173, 175-178 ; P. BALLETT, M. PICON, « Recherches préliminaires sur les origines de la céramique des Kellia (Égypte). Importations et

productions égyptiennes », *CCE* 1, 1987, p. 36-37.

52 Pour comparaison, cf. P. FRENCH, H. GHALY, *CCE* 2, p. 105 n° 18.

53 Sur ce groupe, voir P. BALLETT, M. PICON, *CCE* 1, p. 43-45.

54 Type attesté entre le IV^e et le VII^e, cf. M. EGLOFF, *Kellia*, 1977, type 164, 169 ; P. BALLETT, M. PICON, *CCE* 1, p. 21-24. Voir aussi, J.-Y. EMPEREUR, M. PICON, « La reconnaissance des productions des ateliers céramiques : l'exemple de la Maréotide », *CEE* 3, 1992, p. 149.

55 La forme serait originaire de Gaza et est bien attestée en Égypte de la fin du IV^e siècle ou du début du V^e jusqu'à la fin du VII^e siècle, cf. Egloff, *Kellia*, 1977, type 182 ; P. BALLETT, M. PICON, *CCE* 1, p. 30-32 ; J.-Y. EMPEREUR, M. PICON, *CEE* 3, p. 149-150.

56 H. GHALY, « Pottery Workshops of Saint-Jeremia (Saqqara) », *CCE* 3, 1992, p. 161-171.

Pour la datation, actuellement nous ne pouvons proposer que des fourchettes assez larges. Pour l’Ancien Empire, la documentation est bien trop restreinte pour pouvoir envisager une date. En ce qui concerne les poteries retrouvées dans la couche de sable, il est probable que l’on se trouve entre l’époque saïte et l’époque ptolémaïque (VI^e-IV^e siècles av. J.-C.) même si une partie du matériel se rattache à des formes que l’on place plutôt vers la XXV^e dynastie. Pour l’époque copte, le matériel examiné jusqu’à présent correspond à la première phase d’occupation. L’ensemble céramique est très homogène et peut être daté globalement du VII^e siècle. On pense que l’occupation a dû se poursuivre jusqu’aux IX^e-X^e siècles.

Annexe II : les restaurations (M.-F. de Rozières)

Le travail de restauration sur le chantier du Louvre à Saqqara se déroule toujours en même temps que le chantier et sur le site même, qui n’a pas d’électricité. La mission ne possède pas de magasin qui permette d’y travailler tranquillement à l’abri du vent et du sable. Elle n’a pas non plus de maison de fouilles qui permette de stocker du matériel ou des produits d’une année sur l’autre. Aussi faut-il tout emporter de France chaque année, en prévoyant tous les genres de nettoyage et de restauration que les découvertes peuvent occasionner.

Ces travaux ont porté depuis la première campagne sur :

- de la pierre calcaire : nettoyée mécaniquement puis consolidée au Wacker OH. Ce dernier traitement a donné d’excellents résultats dans la chapelle du mastaba E 17, dont toutes les parois, très fragilisées, ont fait l’objet de nos soins. Le même traitement a été apporté aux statues de calcaire polychrome d’Akhethetep. Certains raccords ont pu être remplacés : genou du scribe, pieds de la statue assise ;
- des textiles coptes : lavés et mis à plat entre cartons buvards ;
- des objets en alliage cuivreux (monnaies, éléments de statues, anneaux, épingles) : traités mécaniquement ou chimiquement avec bain dans l’EDTA et stabilisation dans le benzotriazole ;
- du mobilier en bois : nettoyé mécaniquement ;
- des masques de sarcophage : consolidés avant nettoyage ; polychromie refixée au Paralloïd ou au Primal ;
- un sarcophage en bois, sans enduit ni peinture : entièrement démonté, consolidé puis remonté ;
- des papyrus, dont certains étaient fragmentaires, cassés, pliés : remis à plat à l’aide de buvards humides puis conservés entre feuilles de plexiglas ou rangés dans des carnets à dessin, entre deux feuilles ;
- restauration et consolidation des constructions coptes sur le site : cf. *supra*.



Fig. 1. Vue générale du site depuis le sud, en 1996 (cliché D. Rebord).



Fig. 2. Vue générale du site depuis l'ouest, en 1996 (cliché G. Andreu).

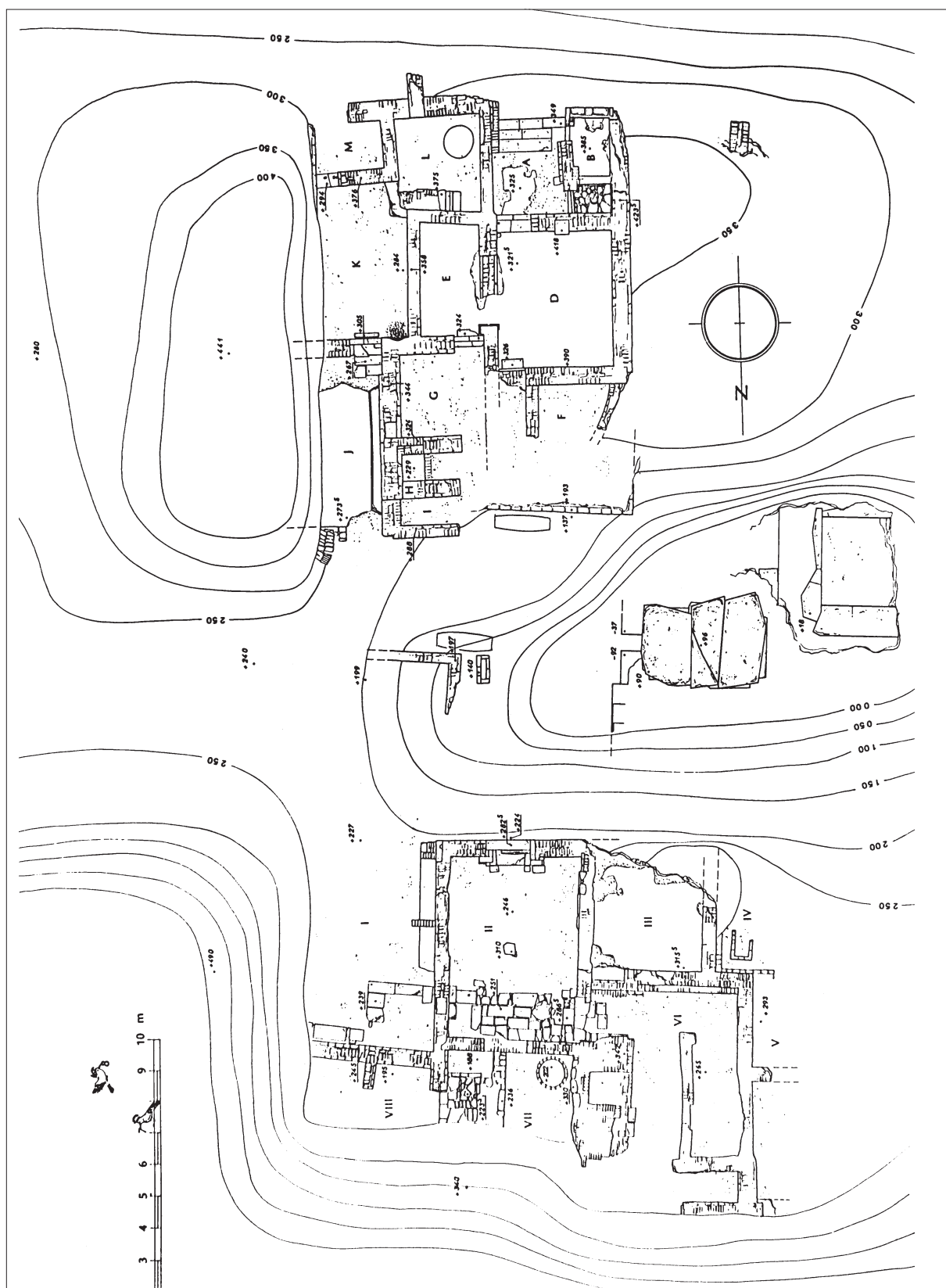


Fig. 3. Plan de la partie est de la zone de fouille avec les secteurs coptes sud-est et nord-est, encadrant la chapelle mise au jour en 1993 (plan J.-P. Adam 1994).



Fig. 4. Découverte d'un linteau inscrit en copte dans le secteur nord-est (cliché C. Decamps).



Fig. 5. Détail du secteur copte sud-est : murs recouverts d'enduit, base de pilastre géminé (cliché C. Decamps).



Fig. 6. Détail des niveaux coptes du secteur ouest (cliché D. Rebord).



Fig. 7. Sarcophage en *mouna* sur armature de bois enduit de résine *in situ* (cliché D. Rebord).

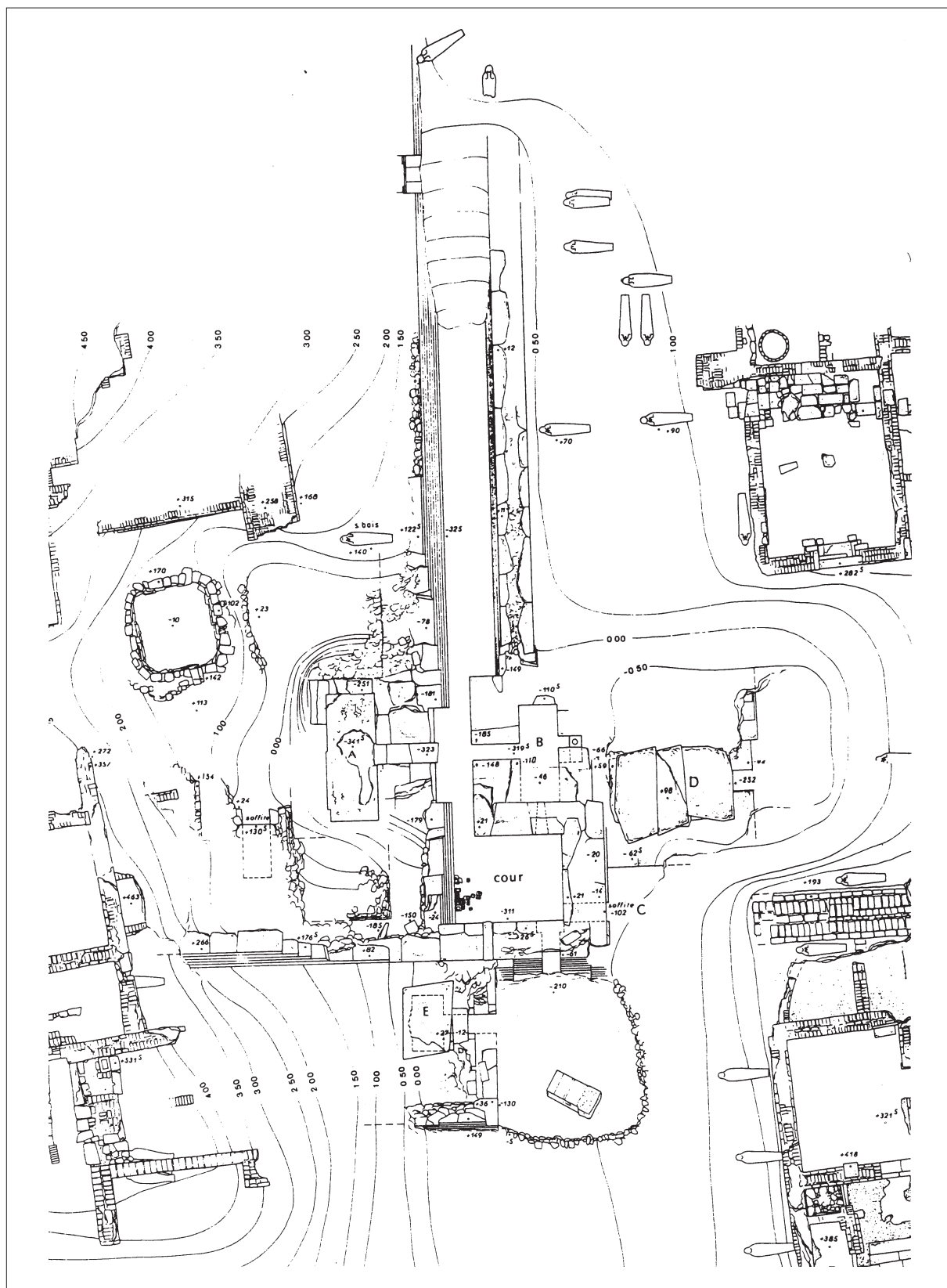


Fig. 8. Plan montrant la partie ouest des secteurs coptes nord-est et sud-est, les vestiges architecturaux de l'Ancien Empire et le secteur copte ouest (plan J.-P. Adam 1996).



Fig. 9. Statue assise d'Akhethetep lors de sa découverte dans la fosse au sud-ouest de la chapelle A (cliché G. Andreu).



Fig. 10.
Statue debout anépigraphe (cliché C. Decamps).



Fig. 11.
Emplacement de la chapelle d'Akhetetep A
restitué par des murs en pierres sèches (cliché C. Decamps).



Fig. 12. Les nombreux bassins en calcaire encore en place dans la cour à offrandes (cliché D. Rebord).



Fig. 13. La chapelle B : détail de la table à offrandes (cliché G. Andreu).



Fig. 14.
Statue d'Akhetetep dans l'attitude du scribe (cliché C. Decamps).



Fig. 15. Pancarte de la stèle fausse-porte décorant le mur ouest du mastaba E 17 (cliché C. Decamps).



Fig. 16. Céramique en place dans la couche des inhumations de Basse Époque (cliché C. Decamps).